



**HAL**  
open science

# DUALITÉ D'AUTO-IDENTIFICATION EN BRETAGNE

Ronan Le Coadic

► **To cite this version:**

Ronan Le Coadic. DUALITÉ D'AUTO-IDENTIFICATION EN BRETAGNE. Cahiers Internationaux de Sociolinguistique, 2022, Langues minorées : des décisions de justice et de leurs effets L'exemple de la loi Molac (France 2021) et de ses suites, 20, pp.127-160. 10.3917/cisl.2201.0127 . hal-03713437

**HAL Id: hal-03713437**

**<https://hal.science/hal-03713437>**

Submitted on 8 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DUALITÉ D'AUTO-IDENTIFICATION EN BRETAGNE

[Ronan Le Coadic](#)

L'Harmattan | « Cahiers internationaux de sociolinguistique »

2022/1 N° 20 | pages 127 à 160

ISSN 2257-6517

ISBN 9782140263552

DOI 10.3917/cisl.2201.0127

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociolinguistique-2022-1-page-127.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**Ronan Le Coadic,**  
Université Rennes 2<sup>1</sup>

## 1. INTRODUCTION

L'Institut TMO Régions a procédé, du 7 juin au 3 juillet 2018, sur commande du Conseil régional de Bretagne, à une vaste enquête auprès d'un échantillon de 8 162 habitants des cinq départements bretons<sup>2</sup>, âgés de quinze ans et plus. Le sondage portait sur les langues de Bretagne : breton et gallo. Il comportait une soixantaine de questions relatives tant à l'environnement linguistique des personnes interrogées qu'à leurs compétences linguistiques, à la fréquence avec laquelle ils usent des langues de Bretagne, à leur mode d'apprentissage et de transmission de ces langues et au degré d'attachement qu'ils éprouvent envers ces langues. Ce sondage comportait, en outre, une question relative à l'auto-identification des Bretons. C'est aux réponses fournies à cette question par les personnes sondées que sera consacré le présent article.

Comment peut-on, en effet, s'interroger sur ce à quoi les habitants d'une région française s'identifient ? Est-il scientifiquement pertinent d'envisager que l'on puisse se sentir autant, voire davantage, breton que français aujourd'hui ?

Nous examinerons successivement, la validité de la question, la dualité qu'elle pourrait révéler, puis les variables qui pourraient être mises en relation avec elle.

## 2. QUELLE MESURE ?

La question relative à l'auto-identification a été posée en ces termes à l'échantillon : « diriez-vous que vous vous sentez seulement français•e, plus

---

<sup>1</sup> ronan.lecoadic@univ-rennes2.fr

<sup>2</sup> La région administrative de Bretagne ne comporte que quatre départements : Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan. Toutefois, la Loire-Atlantique (anciennement Loire-inférieure) a fait partie de la Bretagne jusqu'en 1941. Elle porte un héritage culturel breton et son rattachement à la Bretagne est régulièrement revendiqué. Le présent sondage portait donc sur les cinq départements de la Bretagne historique, ou Bretagne revendiquée, et non pas sur les quatre départements de la région officielle.

français•e que breton•ne, autant français•e que breton•ne, plus breton•ne que français•e, ou seulement breton•ne ? » On reconnaît dans ces cinq réponses possibles (sans compter le refus de se positionner ou l'apport de réponses alternatives, non suggérés par les enquêteurs) l'échelle d'identité nationale subjective (EINS) qui fut initiée en 1978 par le sociologue espagnol Juan José Linz<sup>3</sup> puis théorisée en 1986 par un autre sociologue espagnol, Luis Moreno, dans sa thèse de doctorat<sup>4</sup>. On l'appelle désormais la « Question Moreno ».

## 2.1. La Question Moreno...

Luis Moreno distingue deux courants typiques de nationalisme dans les sociétés complexes : le nationalisme de la majorité, ou nationalisme d'État, et le nationalisme de minorité. Il étudie leurs interactions en termes d'intégration de la périphérie, d'interdépendance entre centre et périphérie, de colonialisme interne, et de références culturelles entrant en concurrence au sein de sociétés plurielles<sup>5</sup>. Il constate que, souvent, « des citoyens exercent leur fidélité institutionnelle à deux niveaux de légitimité politique, et cela sans qu'il n'y ait de fractures apparentes entre eux »<sup>6</sup>. Il introduit en Écosse la question à cinq réponses que Juan Linz avait posée en Catalogne afin de comparer la dualité d'auto-identification des citoyens dans ces deux « nations sans État » et il émet l'hypothèse que « plus l'identité ethno-territoriale de la pré-union l'emporte sur l'identité de l'État moderne, plus grande est la demande d'autonomie »<sup>7</sup>. Or, si ses travaux font, effectivement, apparaître une forte dualité d'auto-identification en Écosse comme en Catalogne, le lien entre identité duale et préférences institutionnelles des citoyens, en revanche, se révèle « loin d'être simple »<sup>8</sup>, au point que la portée annonciatrice de sa question a été mise en cause<sup>9</sup>. Néanmoins, la « Question Moreno » connaît un grand succès : elle devient un standard international auquel les instituts de sondage de nombreux pays recourent régulièrement à partir du milieu des années 1980. Comment comprendre,

---

<sup>3</sup> PERES Hubert, « Genèse et contexte d'une invention : le questionnaire de Juan Linz entre identité subjective et prétentions nationalistes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 4, 2007, p. 515.

<sup>4</sup> MORENO Luis, *Decentralisation in Britain and Spain: the cases of Scotland and Catalonia*, PhD Thesis, University of Edinburgh, Edinburgh, 1986.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> MORENO Luis, « Identités duales et nations sans État (la Question Moreno) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 4, 2007, p. 502.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 510.

<sup>9</sup> GARCIA Lluís, GRANDE Imma et CUSSÓ Roser, « La Question Moreno face à l'essor du séparatisme en catalogne. L'identité duale est-elle nationale ? », *Pole Sud*, n° 47, n° 2, 2017, pp. 119-132.

dans ces conditions, que « la France soit restée largement à l'écart du mouvement »<sup>10</sup> ?

## 2.2. ... est-elle applicable en France ?

Selon Élisabeth Dupoirier, directrice de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) à Sciences Po Paris, le recours à la Question Moreno est apparu illégitime en France, car, contrairement à ce qui se passe au Royaume-Uni ou en Espagne, « dans le modèle républicain français, le territoire de la nation se confond avec celui de l'État et la supériorité de l'identité nationale sur toute autre forme d'attachement territorial est considérée comme acquise de longue date »<sup>11</sup>. Elle explique que « cette conception exclut encore aujourd'hui toute hypothèse de domination du sentiment d'appartenance à la nation » française « par un autre attachement territorial »<sup>12</sup>. Une telle exclusion *a priori* ne repose pas sur un fondement objectif mais sur l'idéologie de l'État-nation, qui suscite en France une réticence – même dans les milieux scientifiques – à « affronter les questions du relativisme culturel et politique »<sup>13</sup>. Le politologue britannique Alistair Cole nous rappelle, en effet, que, « dans le cas de la France, la communauté des sciences sociales elle-même s'est montrée profondément hostile à l'utilisation d'outils tels que la question de l'identité "Moreno" qui met potentiellement en opposition les identités régionales et nationales »<sup>14</sup>. Cette réticence est, en outre, loin de se limiter à la communauté scientifique : Élisabeth Dupoirier nous apprend ainsi les raisons pour lesquelles l'Observatoire interrégional du politique (OIP) de Sciences Po, qu'elle a longtemps dirigé, et dont les sondages étaient financés par les Conseils régionaux, ne posait jamais la Question Moreno :

*« Les représentants des exécutifs régionaux – qui appartiennent tous aux grands partis de gouvernement de gauche ou de droite – n'ont jamais accepté que l'OIP pose cette question par hantise d'un éventuel déclin de la réponse « politiquement correcte » qui veut que l'appartenance à la nation transcende toutes les autres appartenances territoriales<sup>15</sup> ».*

Il semble donc que ce soient le refus d'envisager l'existence d'un chevauchement d'identités et, surtout, la crainte que le sentiment d'appartenance à l'État-nation soit dépassé par d'autres attachements qui

---

<sup>10</sup> PERES Hubert, « Genèse et contexte d'une invention », *op. cit.*, p. 530.

<sup>11</sup> DUPOIRIER E., « De l'usage de la Question Moreno en France », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 14, n° 4, 2007, pp. 531-532.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 532.

<sup>13</sup> COLE Alistair, *Beyond Devolution And Decentralisation: Building Regional Capacity in Wales And Brittany*, Manchester University Press, 2006, p. 114 (traduit par mes soins).

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> DUPOIRIER E., « De l'usage de la Question Moreno en France », *op. cit.*, n° 12, p. 538.

expliquent la défiance qui s'est longtemps exprimée en France envers la Question Moreno. Pour les chercheurs britanniques Alistair Cole et Jocelyn Evans, cette « résistance officielle à reconnaître des identités composées rend le cas de la France particulièrement intéressant. La France fournit un contre-exemple, un cas évident où la tradition d'un État unitaire a réprimé les identités particulières<sup>16</sup>. »

Sur un plan scientifique, cependant, recourir à la Question Moreno se révèle heuristique, car cela permet de procéder à des comparaisons interrégionales et internationales précises. Finalement, elle est quelque peu utilisée en France désormais, ce qui paraît totalement justifié à Alistair Cole et Jocelyn Evans, notamment dans le cas de la Bretagne :

*« En théorie, la Bretagne détient finalement plusieurs 'éléments clés' identifiés par Moreno comme capables de développer une identité 'ethno-territoriale' : l'existence d'un 'pré-État' politique, un mouvement politique breton autonome, un mouvement linguistique, des traditions culturelles et des formes spécifiques d'adaptation pour l'élite. La Bretagne est aussi l'une des rares régions où les institutions politiques se réfèrent à des entités régionales historiques. Si l'on veut tester l'importance et les limitations du mode de relations entre des identités duales en France, la Bretagne fournit un bon cas<sup>17</sup>. »*

Examinons donc, à présent, les enseignements que procurent les réponses apportées à cette question en Bretagne en 2018.

### 3. QUELLE DUALITÉ ?

#### 3.1. Premiers enseignements

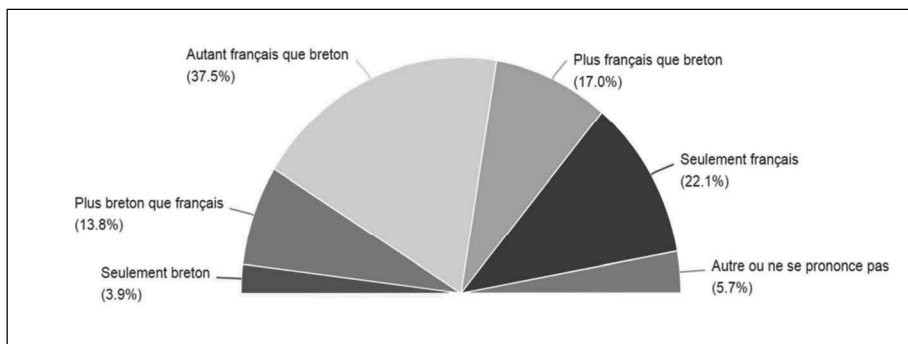
Le premier enseignement qu'établissent les réponses fournies à la Question Moreno en Bretagne en 2018 est qu'il existe bien une dualité d'identification au sein de la population bretonne, ce qui justifie pleinement le recours à cette échelle de mesure, par-delà les réserves idéologiques évoquées ci-dessus.

---

<sup>16</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 4, 2007, p. 547.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 548.

**Figure 1 : Réponses à la Question Moreno lors du sondage de 2018**  
**« Diriez-vous que vous vous sentez... »**



L'examen révèle, en premier lieu, que les personnes qui se sentent seulement françaises (22,1 %) ou plus françaises que bretonnes (17 %) constituent une minorité en Bretagne (39,1 % en tout) en 2018. Après plusieurs siècles d'une centralisation très déterminée, enclenchée sous l'ancien régime, poursuivie par la Révolution, l'Empire puis par les cinq Républiques, ce résultat paraît porteur de sens.

On constate, en second lieu, que, pour la majorité des Bretons, le chevauchement des deux identités n'est pas problématique. En effet, à des degrés divers, 90,4 % d'entre eux se reconnaissent une identité française et 72,2 % une identité bretonne. On peut d'autant moins évoquer une rupture entre ces deux formes d'identification que la réponse qui l'emporte le plus largement dans l'échantillon est : « [je me sens] autant français que breton » (37,5 %).

Il apparaît, enfin, qu'il existe en Bretagne une minorité non négligeable de personnes (17,7 %) qui se sentent plus bretonnes que françaises (13,8 %), voire seulement bretonnes (3,9 %). Comment interpréter les enseignements de ce sondage ? Peut-on l'éclairer d'une comparaison avec les résultats de sondages réalisés ailleurs, ou menés en Bretagne à des dates antérieures ? C'est ce que nous allons tenter d'effectuer.

## 3.2. Comparaisons

### 3.2.1. Catalogne et Écosse

Les résultats recueillis par Luis Moreno en Écosse en 1986 étaient très différents des résultats qui ont été recueillis en Bretagne en 2018 : le sentiment d'être « seulement écossais et pas britannique » était, en effet, dix fois plus répandu que le sentiment d'être « seulement breton » en 2018. En Catalogne, en revanche, les résultats de 1985 étaient un peu plus proches des

chiffres bretons de 2018. Dans les deux cas, cependant, comme le montre la figure 2 ci-dessous, le sentiment d'appartenance au niveau sub-étatique était beaucoup plus fort en Catalogne et, surtout, en Écosse qu'en Bretagne.

**Figure 2 : Réponses obtenues à la Question Moreno en Catalogne (1985), Écosse (1986) et Bretagne (2018)**

Bretagne 2018		Catalogne 1985		Écosse 1986	
Seulement breton	3,9 %	Catalan, pas espagnol	9 %	Écossais, pas britannique	39 %
Plus breton que français	13,8 %	Plus catalan qu'espagnol	24 %	Plus écossais que britannique	30 %
Autant français que breton	37,5 %	Autant catalan qu'espagnol	47 %	Autant écossais que britannique	19 %
Plus français que breton	17,0 %	Plus espagnol que catalan	7 %	Plus britannique qu'écossais	4 %
Seulement français	22,1 %	Espagnol, non catalan	12 %	Britannique, non écossais	6 %
Autre ou ne se prononce pas	5,7 %	Je ne sais pas/pas de réponse	1 %	Je ne sais pas/pas de réponse	2 %

Depuis la fin des années 1980, la question Moreno a systématiquement été posée en Catalogne et en Écosse et, bien sûr, les résultats varient au fil du temps et de la conjoncture. Cependant, le constat reste toujours le même : le sentiment d'appartenance au niveau sub-étatique se situe constamment à un niveau beaucoup plus élevé en Catalogne et en Écosse qu'en Bretagne. En va-t-il de même à l'échelle française ?

### 3.2.2. France

Élisabeth Dupoirier est parvenue à reconstruire la Question Moreno à partir de questions posées en 2001 par l'OIP<sup>18</sup>. Elle déduit des résultats ainsi reconstruits que le modèle d'attachement territorial de loin le plus répandu en France est celui qui décrit une égale intensité des attachements à la France et la région, sauf en Île-de-France où l'attachement exclusif à la France est prépondérant.

*« En revanche, dans les régions périphériques à forte identité que sont l'Alsace, la Bretagne et la Corse, le sentiment d'égal attachement à la France et à la région demeure majoritaire comme ailleurs. Il est même encore plus fréquent en Alsace et en Bretagne qu'en moyenne des régions. La particularité de ces régions est cependant bien, comme attendu, l'existence de fortes minorités pour qui l'attachement à la région l'emporte sur l'attachement national : 18 % en*

<sup>18</sup> DUPOIRIER E., « De l'usage de la Question Moreno en France », *op. cit.*, n° 8, p. 536.



Alsace ; 24,5 % en Bretagne ; 36,5 % en Corse, au lieu de 13 % en moyenne des autres régions<sup>19</sup> ».

À l'échelle française, donc, la Bretagne apparaît comme une « région périphérique à forte identité » où « l'attachement à la région l'emporte sur l'attachement national » pour une « forte minorité ». Peut-on, à présent, approfondir la comparaison en situant la Bretagne au regard d'une région européenne culturellement plus proche d'elle que ne le sont la Catalogne ou l'Écosse ?

### 3.2.3. Pays de Galles

Le pays de Galles, dont la langue est celle qui est la plus voisine du breton, est une nation constitutive du Royaume-Uni où, comme en Bretagne, règne une dualité d'identification. En 2001, une vaste enquête comparative a été menée, à l'initiative d'Alistair Cole, au sujet de la dévolution au pays de Galles et de la décentralisation en Bretagne<sup>20</sup>. Elle a donné lieu à un sondage d'opinion au cours duquel la Question Moreno a été posée tant au pays de Galles qu'en Bretagne. Le tableau ci-dessous en présente les résultats, très révélateurs.

**Figure 3 : Réponses obtenues à la Question Moreno au pays de Galles et en Bretagne (2001)**

<b>Bretagne 2001</b>	<b>%</b>	<b>Pays de Galles 2001</b>	<b>%</b>
Breton, pas français	2	Gallois, pas britannique	20
Plus breton que français	15	Plus gallois que britannique	17
Aussi bien breton que français	57	Aussi bien gallois que britannique	35
Plus français que breton	17	Plus britannique que gallois	22
Français, pas breton	7	Britannique, pas gallois	6
Ne sait pas	2		

Il ressort de ce tableau que la proportion de personnes qui se sentent exclusivement galloises ou davantage galloises que britanniques est beaucoup plus élevée (37 %) que la proportion de personnes qui se sentent exclusivement bretonnes ou davantage bretonnes que françaises (17 %). On retrouve donc entre pays de Galles et Bretagne le même type de différence (avec des modalités différentes) qu'entre Catalogne et Bretagne ou Écosse et Bretagne. Pour Alistair Cole et Jocelyn Evans :

*« La découverte 'clé' consiste dans le fait que l'on peut constater que cette identité duale est assumée plus facilement en Bretagne qu'au Pays de Galles. Il y*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 537. Les chiffres fournis sont ceux de 2001.

<sup>20</sup> Dont les résultats ont été publiés dans COLE Alistair, *Beyond Devolution And Decentralisation: Building Regional Capacity in Wales And Brittany*, op. cit.

*a peu de conflit entre le fait de se sentir breton et celui de se sentir français, tandis que, pour une importante minorité de Gallois, l'identité britannique est perçue de manière négative. L'identité bretonne s'accommode sans trop de problèmes à l'identité nationale française<sup>21</sup> ».*

Toutefois, s'agit-il vraiment d'une spécificité bretonne ? Toutes les « régions périphériques à forte identité » de l'Hexagone n'auraient-elles pas tendance à se comporter de façon similaire ?

### 3.2.4. Corse

On dispose pour l'année 2000 des résultats d'un sondage réalisé en Corse par l'Institut Louis Harris, au cours duquel la Question Moreno a été posée<sup>22</sup>. Que ressort-il de la comparaison des résultats de ce sondage corse de 2000 avec ceux du sondage breton de 2001 ?

**Figure 4 : Réponses obtenues à la Question Moreno en Corse (2000) et en Bretagne (2001)**

<b>Bretagne 2001</b>	<b>%</b>	<b>Corse 2000</b>	<b>%</b>
Breton, pas français	2	Seulement corse	8
Plus breton que français	15	Plus corse que français	15
Aussi bien breton que français	57	Aussi bien corse que français	53
Plus français que breton	17	Plus français que corse	8
Français, pas breton	7	Seulement français	14
Ne sait pas	2	Ne sait pas	2

La similitude entre les résultats des sondages effectués en Corse en 2000 et en Bretagne en 2001 est frappante. Dans les deux cas, en effet, la dualité centrale (autant breton, ou autant corse, que français) emporte la majorité absolue des réponses recueillies et laisse place, de part et d'autre, à environ 20 % de réponses en faveur d'une identification à l'État-nation et environ 20 %, également, en faveur d'une identification à l'échelon sub-étatique.

### 3.2.5. Conclusion provisoire : la tendance bretonne

À ce stade de la réflexion, donc, la dualité d'auto-identification qui s'exprime en Bretagne paraît se situer en position médiane. D'une part, comme l'écrivent Alistair Cole et Jocelyn Evans, « nos résultats mettent en pièces le mythe selon lequel il n'existe qu'une identité française unique : les trois quarts des personnes consultées ont déclaré d'elles-mêmes qu'elles se

<sup>21</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 550.

<sup>22</sup> INSTITUT LOUIS HARRIS, « L'état de l'opinion en Corse », *Commentaire*, vol. 89, n° 1, 2000, p. 181.

sentaient finalement aussi bien bretonnes que françaises<sup>23</sup> ». D'autre part, l'identification à la Bretagne est nettement moins forte que celle qui existe au pays de Galles, en Catalogne et en Écosse. Enfin, les dualités d'auto-identification exprimées en Corse en 2000 et en Bretagne en 2001 étaient voisines.

À ce caractère médian de l'auto-identification en Bretagne, il convient d'ajouter la dimension européenne. Lors des référendums de 1992 et 2005, en effet, la Bretagne s'est montrée la plus pro-européenne de toutes les régions françaises : 59,08 % des Bretons se sont exprimés en faveur de la ratification du traité de Maastricht<sup>24</sup>, alors que la moyenne française n'était que de 51,01 % ; puis 50,96 % des Bretons<sup>25</sup> ont approuvé le projet de traité constitutionnel européen, alors qu'il était repoussé par 54,67 % de la population française. Ce vote pro-européen distingue nettement la Bretagne de la Corse, où 56,61 % de l'électorat s'est prononcé contre la ratification du traité de Maastricht et 57,69 % contre le projet de traité constitutionnel européen.

Donc, pour reprendre les mots d'Alistair Cole et Jocelyn Evans, « la Bretagne s'arrange pour combiner clairement son identité ethno-territoriale à ses identités civique et supranationale »<sup>26</sup>. L'auto-identification à la Bretagne est, à la fois, relativement forte (plus que dans la plupart des régions françaises, autant qu'en Corse, moins qu'au pays de Galles, en Catalogne ou en Écosse) et conciliante : elle n'exprime de rupture ni avec la France ni avec l'Europe. Il s'agit, d'après Hervé Le Bras, de la combinaison d'une « résistance à l'État centralisateur » et d'une « conception en cascade ou échelonnée ou démultipliée du pouvoir d'État, chaque cadre géographique s'emboîtant dans le cadre supérieur sans perdre ses attributs »<sup>27</sup>.

Ainsi, la comparaison avec d'autres identités complexes en France et en Europe révèle-t-elle une tendance bretonne à combiner forte spécificité et esprit de conciliation. Comment cette tendance a-t-elle évolué au fil du temps ?

---

<sup>23</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 550.

<sup>24</sup> Le « oui » atteint 59,08 % des suffrages exprimés en Bretagne historique à cinq départements et 59,86 % dans la région Bretagne à quatre départements.

<sup>25</sup> Il s'agit des suffrages exprimés dans les cinq départements qui constituent la Bretagne historique. Dans la région Bretagne à quatre départements, cependant, la moyenne est très peu différente : 50,90 %.

<sup>26</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 550.

<sup>27</sup> LE BRAS Hervé, *Les trois France*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1995, p. 359.

### 3.3. Évolution

Pour mettre les résultats du sondage de 2018 en perspective, nous pouvons les comparer à ceux de quatre autres sondages réalisés au début du XXI<sup>e</sup> siècle, à l’occasion desquels la Question Moreno a été posée.

De plus, s’il est vrai que c’est seulement en 1986 que l’échelle d’identité nationale subjective a été popularisée par Luis Moreno, après avoir été initiée en 1978 par Juan Linz, nous disposons néanmoins en Bretagne des résultats d’un sondage antérieur, où une question proche de la future Question Moreno avait été posée. Dès 1975, en effet, la Sofres avait posé, pour le compte du *Nouvel Observateur*<sup>28</sup>, la question suivante à un échantillon de Bretons : « Vous-même, est-ce que vous vous sentez breton avant de vous sentir français, français avant de vous sentir breton, ou également breton et français ? » L’ensemble des résultats recueillis lors des six sondages successifs apparaît dans la figure 5, ci-dessous.

**Figure 5 : Évolution de la dualité d’auto-identification en Bretagne de 1975 à 2018**

a.	1975		2001		2003		2008		2013		2018	
b.	Sofres		Efficience <sup>3</sup>		TMO-CSA		TMO Régions		TMO Régions		TMO Régions	
c.	<i>Le Nouvel Observateur</i>		<i>Economic and Social Research Council</i>		<i>Ouest-France, CMB, Conseil régional</i>		Crape (CNRS)		Bretagne culture diversité (BCD)		Conseil régional	
d.	800		1 007		1 000 + 300 en Loire-Atlantique		900		1 003		8 162	
e.	4 départements ?		4 départements ?		5 départements		4 départements		5 départements		5 départements	
	Libellé	%	Libellé	%	Libellé	%	Libellé	%	Libellé	%	Libellé	%
	Breton avant de vous sentir français	22	Breton, pas français	2	Breton mais pas français	2	Breton et pas français	1	Breton et pas français	0	Seulement breton	4
			Plus breton que français	15	Plus breton que français	13	Plus breton que français	21	Plus breton que français	13	Plus breton que français	14
	Également breton et français	50	Aussi bien breton que français	57	Autant breton que français	47	Autant breton que français	53	Autant breton que français	45	Autant français que breton	38
	Français avant de vous sentir breton	26	Plus français que breton	17	Plus français que breton	26	Plus français que breton	15	Plus français que breton	22	Plus français que breton	17
			Français, pas breton	7	Français mais pas breton	11	Français et pas breton	9	Français et pas breton	18	Seulement français	22
	Ne sait pas	2	Ne sait pas	2	Ne sait pas	1	Ne sait pas	1	Ne sait pas	2	Autre ou ne sait pas	6
	Total	100	Total	100	Total	100	Total	100	Total	100	Total	100

La ligne **a** indique l’année au cours de laquelle chaque sondage a été réalisé. La ligne **b** précise le nom des instituts de sondage qui ont procédé

<sup>28</sup> SOFRES, « Que veulent les Bretons ? », *Le Nouvel Observateur*, 24 novembre 1975, n° 576.

aux enquêtes, au nombre de trois : la Sofres, Efficienc<sup>3</sup> et TMO. La ligne **c** mentionne le nom du (ou des) commanditaire(s) du sondage. La ligne **d** spécifie la taille de l'échantillon, lorsqu'elle est connue (c'est-à-dire le nombre de personnes interrogées) et l'on constate que tous les échantillons connus sont de taille suffisante pour être représentatifs de la population (avec une marge d'erreur plus grande pour les sondages Sofres/*Le Nouvel Observateur* de 1975 et TMO/Crape de 2008). Enfin, la ligne **e** décrit la population sur laquelle les différents sondages ont porté : Bretagne administrative à quatre départements dans trois cas, et Bretagne historique à cinq départements dans les trois autres cas. Les réponses sont indiquées en pourcentage par colonne.

L'étude diachronique est rendue malaisée par le fait que seules trois modalités de réponse avaient été proposées en 1975, d'une part, et par le fait que la population sondée n'est pas toujours la même d'un sondage à l'autre, d'autre part. Donc, pour parvenir à analyser l'évolution des réponses, nous allons procéder à des simplifications temporaires. En premier lieu, pour les sondages de 2001 à 2018, nous regrouperons les modalités qui se situent de part et d'autre de la dualité centrale : nous pourrons ainsi comparer les trois mêmes modalités de réponse pour l'ensemble des sondages. En second lieu, nous réduirons provisoirement la population sondée en 2003, 2013 et 2018 à la Bretagne administrative : cela nous permettra de comparer des chiffres reposant sur une même base. Par ailleurs, afin de faciliter la lecture, nous ne mentionnerons pas le taux de réponses « autre ou ne sait pas ». Toutes ces simplifications sont récapitulées dans la figure 6, ci-dessous.

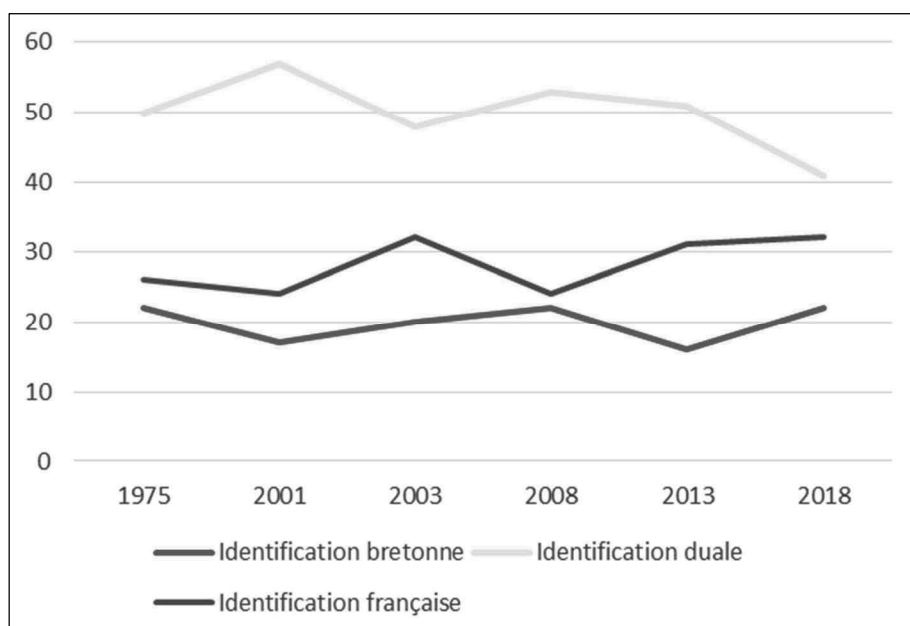
**Figure 6 : Évolution simplifiée de la dualité d'auto-identification en Bretagne administrative de 1975 à 2018**

	1975	2001	2003	2008	2013	2018	Moyenne	Écart type
Identification bretonne	22	17	20	22	16	22	20	2,71
Autant français•e que breton•ne	50	57	48	53	51	41	50	5,37
Identification française	26	24	32	24	31	32	28	3,92

Le plus frappant, à la lecture du tableau ci-dessus, c'est la stabilité de la structure des réponses recueillies sur longue période. Au cours des quarante-trois années qui s'écoulent de 1975 à 2018, en effet, l'identification duale centrale (« autant breton que français ») reste toujours largement majoritaire (en moyenne 50 % des échantillons successifs), suivie de l'identification française, à 28 % en moyenne, et de l'identification bretonne, à 20 % en moyenne. De toutes ces formes d'identification, cependant, c'est

l'identification bretonne qui est la plus stable, avec un écart type<sup>29</sup> de seulement 2,71 de part et d'autre de la moyenne de 20 %. Il est, en outre, remarquable que le taux d'identification bretonne recueilli en 2018 soit rigoureusement le même que celui de 1975 : 22 %. La stabilité des réponses n'est toutefois pas absolue et le graphique ci-dessous, qui reprend les chiffres du tableau, l'illustre.

**Figure 7 : Représentation graphique de l'évolution simplifiée de la dualité d'auto-identification en Bretagne administrative de 1975 à 2018**



Si, en quarante-trois ans, l'identification bretonne demeure stable, on voit sur la figure 7 que l'identification française tend, en revanche, à progresser, passant de 26 % en 1975 à 32 % en 2018. On constate également que cette progression s'effectue aux dépens de l'identification centrale duale, qui chute de neuf points sur l'ensemble de la période, passant de 50 % en 1975 à 41 % en 2018, même si elle demeure majoritaire.

Les résultats bretons étant à présent situés dans l'espace (c'est-à-dire par rapport à d'autres cas comparables) et dans le temps (par rapport à des sondages antérieurs), il convient, à présent, de les analyser plus en détail, en croisant les réponses apportées à la Question Moreno avec les autres variables dont nous disposons afin de mettre à jour d'éventuelles relations.

<sup>29</sup> L'écart type mesure la dispersion des valeurs de l'échantillon. C'est la moyenne (quadratique) des écarts à la moyenne.

## 4. QUELLES RELATIONS ?

Le sondage de 2018 comportait un grand nombre de questions. Pour tenter de mettre à jour les ressorts de l'auto-identification, nous pourrions donc croiser les réponses apportées à la question Moreno avec celles qui l'ont été à toutes ces autres questions. Nous pourrions, en outre, appuyer notre réflexion sur un jeu d'hypothèses<sup>30</sup> qu'Alistair Cole et Jocelyn Evans avaient établi en 2007 et auquel nous adjoindrions, en tant que de besoin, nos propres hypothèses. Nous mènerons cette investigation en examinant successivement les variables signalétiques, territoriales et linguistiques.

### 4.1. Carte d'identité

On appelle « variables signalétiques » les données recueillies lors des sondages afin de cerner l'identité sociologique des personnes interrogées : genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, etc. Examinons, en premier lieu, le rapport entre le genre des personnes interrogées et leurs réponses à la Question Moreno.

#### 4.1.1. Drôle de genre

Cole et Evans n'avaient pas émis d'hypothèse en 2007 à propos du genre. Nous en proposons donc une ici : compte tenu de la vigueur et de la ténacité des stéréotypes de genre, qui attribuent aux femmes des traits de caractère « doux »<sup>31</sup>, nous pourrions nous attendre à ce que les femmes se montrent davantage enclines que les hommes à opter pour une réponse conciliante (« autant français que breton ») et plus réservées sur les réponses de rupture (« seulement breton »). Vérifions ce qu'il en est.

---

<sup>30</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 563-564.

<sup>31</sup> Cf. CSA, *Étude sur les stéréotypes féminins pouvant être véhiculés dans les séries de fiction*, [[http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/tvstereotypes\\_fiction.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/tvstereotypes_fiction.pdf)], consulté le 18 mai 2020.

**Figure 8 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec le genre des personnes interrogées**

DIRIEZ-VOUS QUE VOUS VOUS SENTEZ...	GENRE		
	HOMME	FEMME	TOTAL
Seulement breton	3,7 %	4,1 %	<b>3,9 %</b>
Plus breton que français	15,8 %	11,9 %	<b>13,8 %</b>
Autant français que breton	35,2 %	39,6 %	<b>37,5 %</b>
Plus français que breton	16,8 %	17,2 %	<b>17,0 %</b>
Seulement français	22,3 %	22,0 %	<b>22,2 %</b>
Autre ou ne se prononce pas	6,2 %	5,2 %	<b>5,7 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	

La relation entre le genre et les réponses apportées à la Question Moreno est, statistiquement, très significative : la valeur-*p* (ou *p-value*)<sup>32</sup> est inférieure à 1 % et le *khi-deux*<sup>33</sup> est égal à 76,1, avec un degré de liberté (ddl) de 5.

On constate que la première partie de notre hypothèse est vérifiée : ce sont, comme nous nous y attendions, les femmes qui sont les plus enclines à opter pour la réponse la plus conciliante : « je me sens autant français•e que breton•ne ». Elles sont 39,6 %, contre, une moyenne, 35,2 % pour les hommes.

En revanche, la seconde partie de notre hypothèse semble infirmée : contrairement à ce que nous attendions, en effet, les femmes se montrent légèrement plus portées que les hommes à choisir la réponse de rupture : « je me sens breton•ne, pas français•e ». L'écart est, néanmoins, trop faible pour être significatif : 0,4 point de pourcentage entre les réponses des femmes et celles des hommes, c'est bien en deçà de la marge d'erreur<sup>34</sup>. On ne peut donc pas tirer de conclusion sur ce point. D'autant moins que, lors des trois

<sup>32</sup> La *p-value* (ou valeur-*p*) est utilisée pour quantifier la significativité statistique d'un résultat dans le cadre d'une hypothèse nulle. C'est un raisonnement par l'absurde : l'idée est de prouver que l'hypothèse nulle n'est pas vérifiée. On compare la valeur-*p* à un seuil préalablement défini (ici 1 %). Si la valeur-*p* est inférieure à ce seuil, on rejette l'hypothèse nulle et le résultat du test est déclaré « statistiquement significatif ».

<sup>33</sup> Pour savoir si une relation entre deux variables est statistiquement significative, il est d'usage en sociologie d'employer le test du *khi-deux* (où *khi* est la lettre grecque  $\chi^2$ ). On compare le tri croisé obtenu entre les deux variables au tri croisé fictif qu'on obtiendrait s'il n'y avait aucune relation entre les deux variables (mêmes proportions pour chaque modalité que pour le total). Plus la somme des écarts entre la réalité et cette fiction est grande, plus la relation entre les deux variables est forte. La « somme des écarts à l'indépendance » s'appelle le *khi-deux* ( $\chi^2$ ). La table de Bravais-Pearson indique la probabilité que le *khi-deux* égale ou dépasse une valeur donnée sous l'hypothèse d'indépendance, en fonction du degré de liberté, appelé ddl (ou *v*). Ce « degré de liberté » est le produit du nombre de colonnes moins une par le nombre de lignes moins une.

<sup>34</sup> Lorsque l'on dispose d'un échantillon *n*, la marge d'erreur *e* d'un pourcentage *p* est le produit de  $\sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$  par l'erreur type  $Z_\alpha$ . Pour un niveau de confiance de 95 %,  $Z_\alpha = 1,96$ .



autres sondages où nous avons la possibilité de procéder à des tris croisés<sup>35</sup>, les femmes se montrent moins enclines que les hommes à opter pour la réponse de rupture<sup>36</sup>, mais toujours plus nombreuses qu'eux à choisir la dualité centrale.

La relation entre l'auto-identification et le genre ne s'avérant pas totalement concluante, observons-nous une relation plus convaincante avec l'âge des personnes interrogées ?

#### 4.1.2. Les derniers des Mohicans ?

« Selon l'hypothèse basée sur l'âge » de Cole et Evans, « il existe une vie associative et culturelle foisonnante qui peut avoir pour effet de renforcer les phénomènes identitaires au sein de la jeunesse<sup>37</sup> ». Nous pouvons donc nous attendre à ce que l'auto-identification bretonne soit inversement proportionnelle à l'âge. Examinons la figure 9, ci-dessous, pour vérifier s'il en va ainsi lors du sondage de 2018.

**Figure 9 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec les tranches d'âge**

DIRIEZ-VOUS QUE VOUS VOUS SENTEZ...	TRANCHES D'ÂGE					TOTAL
	15 / 24	25 / 39	40 / 59	60 / 69	70 ANS ET PLUS	
Seulement breton	2,4 %	3,8 %	3,0 %	5,6 %	5,5 %	<b>3,9 %</b>
Plus breton que français	12,7 %	15,7 %	13,7 %	16,6 %	10,2 %	<b>13,8 %</b>
Autant français que breton	34,8 %	36,1 %	39,0 %	38,3 %	37,8 %	<b>37,5 %</b>
Plus français que breton	20,1 %	15,4 %	17,3 %	15,6 %	17,1 %	<b>17,0 %</b>
Seulement français	24,8 %	24,2 %	20,9 %	17,9 %	23,4 %	<b>22,2 %</b>
Autre ou ne se prononce pas	5,2 %	4,8 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	<b>5,7 %</b>
<b>TOTAL</b>						

La relation est statistiquement très significative<sup>38</sup> mais n'est pas, pour autant, très aisée à interpréter. Quand, en effet, on examine les pourcentages

<sup>35</sup> Nous ne disposons de l'intégralité des résultats que pour les sondages de 2003, 2008, 2013 et 2018.

<sup>36</sup> 1,2 % contre 2,2 % en 2003 ; 0,2 % contre 3 % en 2008 ; 0,1 % contre 0,5 % en 2013. Il s'agit toujours de tous petits effectifs et la comparaison est donc très hasardeuse.

<sup>37</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 564.

<sup>38</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 185,9 ; ddl = 20.

ligne par ligne, la seule correspondance qui se dégage concerne la réponse « seulement breton•ne ». Or, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, la corrélation (imparfaite) qui se dessine est proportionnelle à l'âge. C'est-à-dire que plus on est âgé, plus on se sent « seulement breton•ne ». L'hypothèse de Cole et Evans semble donc infirmée.

D'autant plus que, dans les quatre premières tranches d'âge, la réponse « seulement français•e » apparaît inversement proportionnelle à l'âge des personnes interrogées. C'est-à-dire que, de quinze à soixante-neuf ans, plus on est jeune, plus on a tendance à se sentir « seulement français•e » ; puis ce sentiment d'être « seulement français•e » repart fortement à la hausse chez les personnes de soixante-dix ans et plus.

Entre les deux extrêmes, cependant (les personnes âgées qui se sentent « seulement breton•nes » et les jeunes qui se sentent « seulement français•es »), on ne voit pas se dessiner de tendance nette. Ceci incite à penser que l'âge ne constitue peut-être pas une variable indépendante mais plutôt une variable intermédiaire. En d'autres termes, il se pourrait que ce ne soit pas l'âge lui-même qui agisse sur les réponses des personnes interrogées mais une ou plusieurs autres variables, masquées et corrélées à l'âge.

On peut ainsi émettre les trois hypothèses suivantes :

- Le fait de se sentir « seulement breton•ne » pourrait être corrélé à la pratique de la langue bretonne, qui est plus répandue chez les générations les plus âgées.
- Le fait de se sentir « seulement français•e » pourrait être particulièrement répandu en Loire-Atlantique, qui est le département le plus jeune de Bretagne.
- L'intensité du sentiment d'être « seulement français•e » chez les personnes de soixante-dix ans et plus pourrait être due à un effet de génération (expérience de la Seconde Guerre mondiale et des guerres de colonisation, notamment).

Pour l'instant, en tout cas, nous ne parvenons à faire apparaître que des relations embryonnaires et incomplètes. Réussirons-nous à dégager des relations claires et univoques en matière de catégories socioprofessionnelles et de niveau de diplôme ?

#### 4.1.3. Colonialisme interne ?

Comment l'origine socioprofessionnelle et le niveau de diplôme des personnes interrogées influent-ils sur leur façon de répondre à la Question Moreno ? Pour l'étudier en Bretagne (et au pays de Galles), Alistair Cole et Jocelyn Evans ont émis des hypothèses fondées sur la théorie du

« colonialisme interne », théorisée dès 1967, en France, par Robert Lafont<sup>39</sup> et popularisée en 1975 par le sociologue américain Michael Hechter<sup>40</sup>.

#### 4.1.3.1. Catégorie socioprofessionnelle

Cole et Evans expliquent que :

« Suivant la théorie du 'colonialisme interne', la variable classe sociale peut renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire minorisé. Les groupes économiquement désavantagés qui se situent dans une région périphérique se sentent doublement exploités, voire colonisés par les ethnies hégémoniques et plus puissantes économiquement<sup>41</sup> ».

Ils en déduisent l'hypothèse suivante : « on peut [...] s'attendre à ce que des groupes économiquement désavantagés dans ces deux régions<sup>42</sup> soient plus imprégnés de leurs identités régionales que des groupes plus avantagés<sup>43</sup> ».

Or, la relation entre catégories socioprofessionnelles et réponse à la Question Moreno est statistiquement très significative<sup>44</sup> et, de fait, l'hypothèse de Cole et Evans semble, au moins en partie, confirmée, comme le montre la figure 10, ci-dessous.

Il s'agit d'une analyse factorielle des correspondances (AFC), qui permet de représenter géométriquement les données d'un tableau à l'aide de nuages

---

<sup>39</sup> Voir le chapitre « Le colonialisme intérieur » dans son ouvrage *La Révolution régionaliste*, et notamment ce passage : « On fera bien à cet égard, de ne pas oublier l'adjectif *intérieur* ; il souligne que les processus en question diversifient en colonisateurs et colonisés une masse humaine qui a les mêmes droits civiques. Le régional français colonisé n'est pas un Algérien du temps de la colonisation française. Les faits de conquête qui l'ont fait français sont si anciens qu'ils n'ont plus de vigueur publique. D'autre part, la réfection progressive de la nation française, le contrat national de 1789 abolissent théoriquement les conséquences négatives de la conquête. Si donc le citoyen régional proteste contre une injustice qui lui est imposée, il le fait en tant que national français, soulignant ainsi que le contrat a été mal entendu, est devenu un outil d'oppression, alors qu'il devait être outil d'émancipation. » LAFONT Robert, *La Révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967, p. 141.

<sup>40</sup> « Le colonialisme interne désigne un processus d'échange inégal entre les territoires d'un État donné, qui résulte soit du libre jeu des forces du marché, soit des politiques économiques de l'État central, qui ont des conséquences distributives voulues ou non pour les régions. Depuis les années 1960, cependant, le terme est largement réservé aux régions qui sont à la fois économiquement défavorisées et culturellement distinctes des régions centrales de l'État d'accueil. » HECHTER Michael, *Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, 2nd Revised edition, New Brunswick, Transaction Publishers, 1999, p. XIV, traduit par mes soins.

<sup>41</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 564.

<sup>42</sup> Bretagne et Pays de Galles.

<sup>43</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 564.

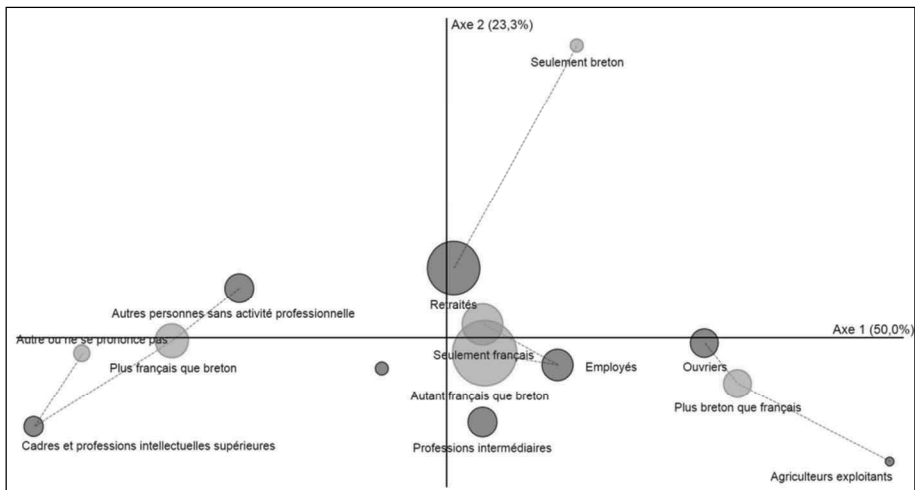
<sup>44</sup>  $P\text{-value} \leq 0,01$  ;  $\text{Khi}2 = 292,6$  ;  $\text{ddl} = 35$ .

de points dont la taille est proportionnelle aux effectifs des différentes modalités. Le positionnement des points sur la carte présente deux significations :

- Plus ils se trouvent au centre de la carte (là où les axes se croisent), plus la modalité qu'ils représentent est courante ; plus ils s'éloignent et plus cette modalité est marginale.
- En outre, plus deux points sont proches l'un de l'autre, plus les modalités qu'ils représentent sont associées l'une à l'autre (on parle d'attraction)<sup>45</sup> ; plus ils sont éloignés, moins les modalités sont associées (on parle alors de répulsion).

Ici, les points bleus représentent les catégories socioprofessionnelles et les points verts les réponses à la Question Moreno.

**Figure 10 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec les catégories socioprofessionnelles (AFC)**



On voit que, conformément à l'hypothèse de Cole et Evans, ce sont les ouvriers et les agriculteurs exploitants (sur la droite du graphique) qui sont les plus enclins à se dire « plus breton que français », tandis que ce sont les cadres et professions intellectuelles supérieures (à gauche du graphique) qui ont le plus tendance à se sentir « plus français que breton ». En revanche, la réponse de rupture (« seulement breton ») se rencontre surtout chez les retraités, ce qui confirme plutôt, comme nous l'avons déjà constaté, qu'elle est liée à l'âge.

<sup>45</sup> Pour faciliter la lecture, les couples surreprésentés sont reliés par des pointillés.

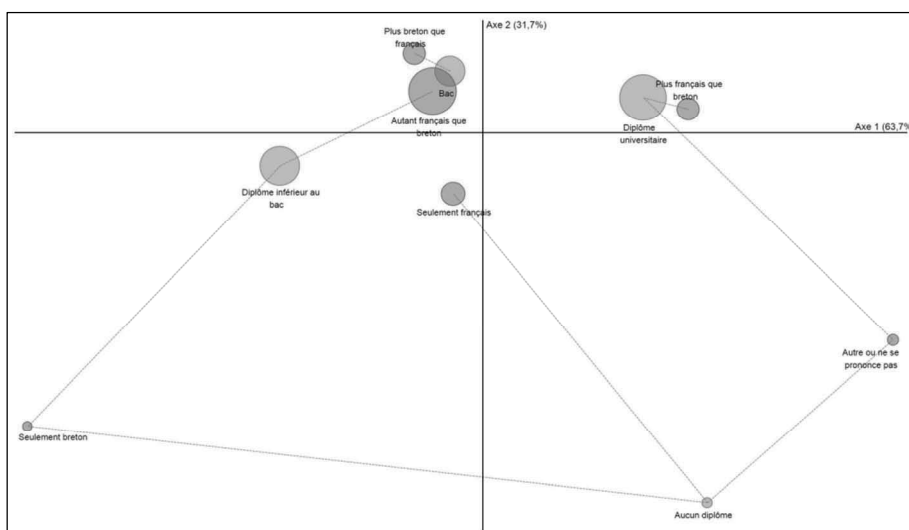
Toutefois, la hiérarchie socioprofessionnelle n'est-elle pas – en particulier en France – très liée au niveau de diplôme ?

#### 4.1.3.2. Niveau de diplôme

En corollaire de leur hypothèse précédente et « en relation avec la théorie du “colonialisme interne” », Cole et Moreno expliquent qu'ils s'attendent à voir des groupes d'éducation inférieure manifester une plus grande identification à des identités régionales. Nous nous attendons aussi à voir les groupes avec des perspectives plus grandes de mobilité sociale et géographique se montrer moins attachés au cœur d'une identité régionale, ou à des identités régionales et nationales mixtes<sup>46</sup> ».

Pour vérifier cette nouvelle hypothèse, nous avons regroupé les niveaux de diplôme des personnes interrogées en quatre catégories (aucun diplôme, diplôme inférieur au bac, baccalauréat ou équivalent et diplôme universitaire) et, à nouveau, procédé à une analyse factorielle des correspondances (AFC).

**Figure 11 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec le niveau de diplôme (AFC)**



Une fois de plus, la relation est statistiquement très significative<sup>47</sup>. En premier lieu, il ressort de l'analyse que les personnes dépourvues de diplôme constituent une catégorie atypique : ce sont elles qui sont les plus

<sup>46</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 564.

<sup>47</sup> P-value  $\leq 0,01$  ; Khi2 = 446,5 ; ddl = 15.

nombreuses à ne pas se prononcer. Sans doute parce qu'elles se sentent incompetentes<sup>48</sup>. Ce sont également elles qui choisissent les deux réponses les plus radicales (« seulement breton » et « seulement français »). Dans la mesure où les personnes les moins diplômées sont aussi les plus âgées, on peut renouveler deux des hypothèses émises précédemment à propos de l'âge et des effets de génération :

- Le fait de se sentir « seulement breton•ne » pourrait être corrélé à la pratique de la langue bretonne, plus répandue chez les générations les plus âgées.
- L'intensité du sentiment d'être « seulement français•e » pourrait être due à un effet de génération (expérience de la Seconde Guerre mondiale et des guerres de colonisation, notamment).

En dehors de cette catégorie atypique des « sans diplôme », toutefois, l'hypothèse de Cole et Evans est validée : le sentiment d'être « seulement breton », « plus breton que français » ou « autant français que breton » est inversement proportionnel au niveau de diplôme (c'est-à-dire que moins on a un diplôme élevé, plus on se sent breton). En revanche le sentiment d'être « plus français que breton » est, lui, proportionnel au niveau de diplôme. Quant à ce qui concerne le sentiment d'être « seulement français », on ne distingue pas de tendance nette<sup>49</sup>. Globalement, la théorie du colonialisme interne semble donc fonctionner. Rien ne dit, cependant, que la catégorie socioprofessionnelle et le niveau de diplôme constituent les seules variables corrélées à l'auto-identification. On peut, en effet, s'attendre à ce que l'identité s'enracine dans le territoire.

## 4.2. L'esprit des lieux

### 4.2.1. Français des villes et Bretons des champs

Cole et Evans n'ont pas posé d'hypothèse au sujet de l'opposition ville-campagne. On sait, cependant, à quel point les campagnes ont constitué le conservatoire de la culture bretonne, tandis que la langue et la culture françaises, ainsi que l'influence du pouvoir d'État, se diffusèrent par les villes. Dans ces conditions, nous émettons l'hypothèse que l'auto-

---

<sup>48</sup> Bourdieu a souligné à diverses reprises que le sentiment d'incompétence des personnes dépourvues de capital scolaire n'était pas fondé sur leur manque de connaissances mais sur un effet de violence symbolique, les détenteurs de titres scolaires étant, quant à eux, socialement autorisés et encouragés à s'exprimer. Cf., notamment, BOURDIEU Pierre, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979 ; BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

<sup>49</sup> C'est seulement chez les « sans diplôme » qu'il est très fort, avons-nous noté précédemment.

identification à la Bretagne est proportionnelle au degré de ruralité. La figure 12, ci-dessous, va nous permettre de le vérifier.

**Figure 12 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec la typologie des communes**

DIRIEZ-VOUS QUE VOUS VOUS SENTEZ...	TYPOLOGIE DES COMMUNES			TOTAL
	ZONE RURALE	ZONE PÉRIURBAINE	ZONE URBAINE	
Seulement breton	4,4 %	4,0 %	3,7 %	<b>3,9 %</b>
Plus breton que français	18,9 %	12,6 %	12,5 %	<b>13,8 %</b>
Autant français que breton	41,0 %	39,7 %	34,5 %	<b>37,5 %</b>
Plus français que breton	13,6 %	17,1 %	18,2 %	<b>17,0 %</b>
Seulement français	18,0 %	22,3 %	23,7 %	<b>22,2 %</b>
Autre ou ne se prononce pas	4,2 %	4,2 %	7,4 %	<b>5,7 %</b>

La relation est statistiquement très significative<sup>50</sup> et totalement régulière : plus on vit en milieu rural, plus l'identification bretonne ainsi que l'identification duale centrale s'élèvent. En revanche, plus on vit en milieu urbain, plus c'est l'identification française qui est forte. On ne constate aucune anomalie. Peut-on aller plus loin et corrélérer l'auto-identification bretonne à la taille des communes ?

#### 4.2.2. Is small beautiful ?

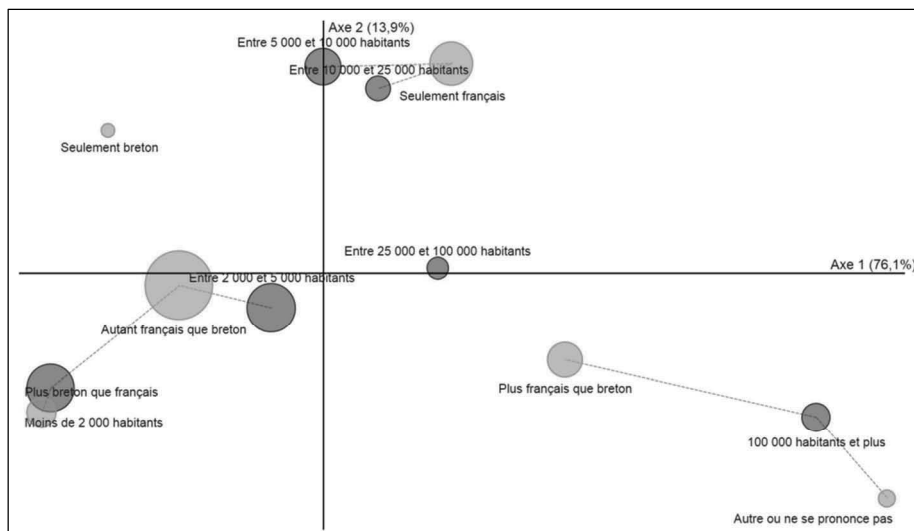
En l'absence d'hypothèse de la part de Cole et Evans sur l'influence de la taille des communes, et en nous fondant sur la corrélation régulière que nous venons de mettre à jour entre degré de ruralité et identification, il nous semble logique de poser l'hypothèse que plus la taille de la commune de résidence des personnes interrogées est petite, plus leur identification bretonne sera élevée.

La relation est, effectivement, très significative<sup>51</sup>, mais elle n'est pas aussi régulière que la précédente, sans doute en raison du plus grand nombre de catégories. L'analyse factorielle nous permettra d'y voir plus clair.

<sup>50</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 122,4 ; ddl = 10.

<sup>51</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 215,7 ; ddl = 25.

**Figure 13 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec la taille des communes (AFC)**



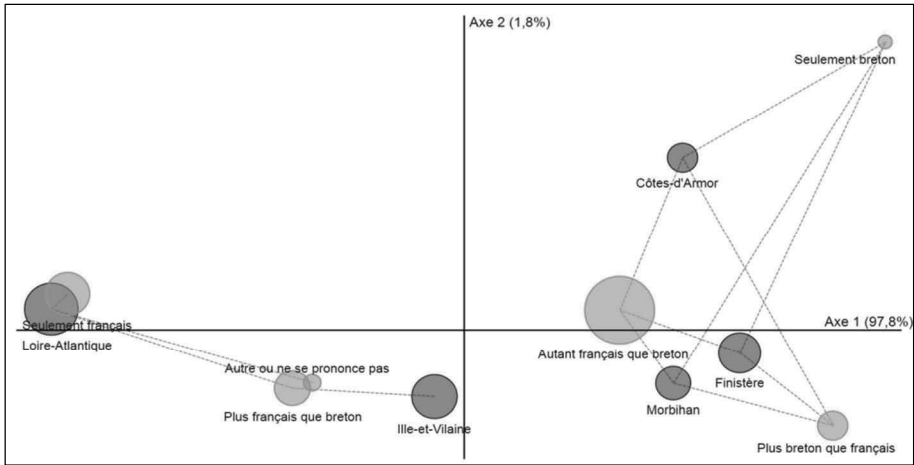
La carte ci-dessus fait apparaître trois groupes de communes. Sans surprise, les communes de moins de 2000 habitants (celles que, généralement, on qualifie de « rurales ») sont celles où l'on trouve la plus forte proportion de personnes à se sentir « seulement breton•nes », « plus breton•nes que français•es » et « autant breton•nes que français•es ». On retrouve les mêmes tendances dans les communes de 2000 à 5 000 habitants, mais dans des proportions moindres. En revanche, ce n'est pas dans les communes les plus grandes qu'on rencontre la plus forte tendance à se sentir « seulement français » mais dans les communes de tailles intermédiaires (entre 5 000 et 25 000 habitants) tandis que les plus grandes communes (celles de plus de 100 000 habitants) se distinguent par la tendance à se sentir « plus français que breton ». Ces tendances communales un peu complexes se maintiennent-elles à l'échelon administratif immédiatement supérieur ?

#### 4.2.3. Départements et identifications

Conformément à ce qui précède, on peut s'attendre à ce que l'auto-identification bretonne et la dualité centrale soient proportionnelles à la ruralité des départements, c'est-à-dire que plus le département est rural, plus l'auto-identification bretonne et la dualité centrale seraient fortes, et vice versa. L'analyse factorielle le confirme-t-elle ?



**Figure 14 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec le département de résidence des personnes interrogées (AFC)**



La relation est très significative<sup>52</sup> et la carte ci-dessus est facile à interpréter : le département le plus urbain (la Loire-Atlantique) est celui où l'on rencontre la plus forte proportion de personnes à se sentir « seulement français•es ». Il est suivi de l'Ille-et-Vilaine, où l'on rencontre la plus forte tendance à se sentir « plus français•e que breton•ne ». Enfin, les trois départements les plus ruraux (Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan) sont ceux où l'auto-identification bretonne (« seulement breton•ne ») et « plus breton•ne que français•e » ainsi que la dualité de sentiments sont les plus répandues. Toutefois, s'agit-il simplement d'une affaire de départements et de ruralité ? Une autre variable ne serait-elle pas sous-jacente ?

### 4.3. Langues et identification

En 1844, l'historien Pitre-Chevalier décrivait la limite entre la partie ouest de la Bretagne, dite Basse-Bretagne (où l'on parle traditionnellement breton<sup>53</sup>), et sa partie est, dite Haute-Bretagne (où l'on parle traditionnellement gallo<sup>54</sup>), comme « la muraille chinoise de l'idiome breton ».

<sup>52</sup> P-value  $\leq 0,01$  ; Khi2 = 680,5 ; ddl = 20.

<sup>53</sup> Le breton, langue celtique du groupe brittonique, est apparenté au gallois.

<sup>54</sup> Le gallo est une des composantes du domaine d'oïl, continuum linguistique roman apparenté au français.

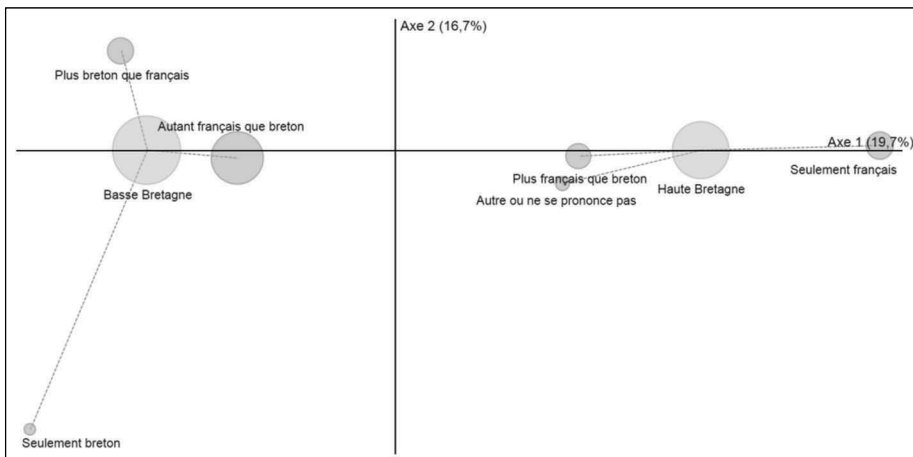
### 4.3.1. La muraille de Chine de l'idiome breton

La pratique de la langue bretonne s'étant effondrée au cours du XX<sup>e</sup> siècle, peut-on encore aujourd'hui s'attendre à rencontrer des attitudes différentes de part et d'autre de cette frontière linguistique qui n'en est plus une ?

#### 4.3.1.1. Haute et Basse Bretagne

Cole et Evans écrivent que les « divisions territoriales sont [...] très importantes en Bretagne : notamment sous la forme d'une division linguistique breton/non-breton entre l'ouest et l'est de la région »<sup>55</sup>. Ils en déduisent une hypothèse territoriale selon laquelle « nous pourrions nous attendre à ce que des positions situées tout au long du spectre d'identité duale soient influencées par des traditions sous-régionales »<sup>56</sup>. Leur hypothèse est-elle validée par le sondage que nous étudions ?

**Figure 15 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec la frontière linguistique (AFC)**



La relation est statistiquement très significative<sup>57</sup> et même – on le voit sur la figure 15 – particulièrement clivante. C'est en Basse-Bretagne, en effet (la région occidentale, où l'on parle traditionnellement breton), que l'on rencontre la plus forte proportion de personnes à se sentir « seulement bretonnes », « plus bretonnes que françaises », ou autant l'un que l'autre. En revanche, c'est en Haute-Bretagne (la région orientale, où l'on parle

<sup>55</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 564.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> P-value  $\leq 0,01$  ;  $\text{Khi}^2 = 398,8$  ; ddl = 5.

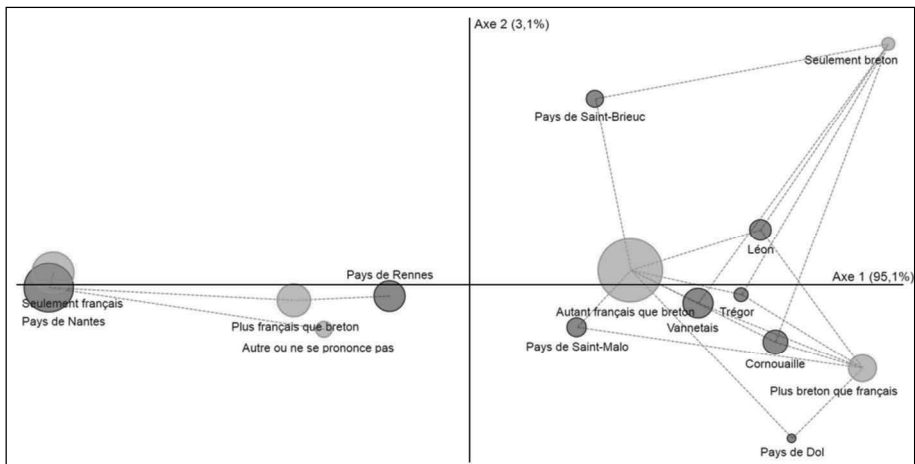
traditionnellement gallo) que l'on rencontre la plus forte proportion de personnes à se sentir « seulement françaises », « plus françaises que bretonnes » ou à ne pas se prononcer.

Peut-on nuancer quelque peu ce clivage abrupt en réexaminant la question à l'aune des anciens « pays » historiques de Bretagne ?

#### 4.3.1.2. *Pays historiques*

La Bretagne comprend neuf pays historiques qui ne jouent plus aucun rôle officiel depuis des siècles mais dont le souvenir est demeuré vivace, en particulier en Basse-Bretagne. Il s'agit de la Cornouaille, du Léon, du Trégor, du Vannetais (à l'ouest) ainsi que des pays de Saint-Brieuc, Dol, Saint-Malo, Rennes et Nantes (à l'est). Le sondage de TMO a tenu compte de leurs limites, ce qui devrait nous permettre d'affiner l'analyse territoriale.

**Figure 16 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec les pays historiques (AFC)**



Une fois de plus, la relation est très significative<sup>58</sup> et, comme nous l'espérons, elle permet d'introduire quelque nuance dans le clivage tranché que nous avons constaté entre Basse-Bretagne et Haute-Bretagne. Ce ne sont, en effet, plus deux mais trois Breagnes qui se révèlent désormais à nous :

- Le pays de Nantes est celui où l'on se sent le plus exclusivement français•e et le pays de Rennes celui où l'on se sent le plus souvent « plus français•e que breton•ne » ;

<sup>58</sup> P-value  $\leq 0,01$  ; Khi2 = 1 353,7 ; ddl = 40.

- Les pays de Saint-Malo et Saint-Brieuc se situent en position intermédiaire ;
- La Cornouaille, le Léon, le Trégor, le Vannetais et le pays de Dol (qui se trouve pourtant en Haute-Bretagne) sont ceux où l'on se sent le plus breton•ne.

La position intermédiaire des pays de Saint-Malo et Saint-Brieuc ainsi que l'intensité du sentiment breton en pays de Dol ne sont pas sans évoquer la « zone mixte », vaste région située à l'ouest de la Haute-Bretagne, qui fut jadis celtisante mais ne l'est plus depuis des siècles. Joseph Loth en avait tracé, au XIX<sup>e</sup> siècle, une limite orientale approximative<sup>59</sup> que Jean-Yves Le Moing a récemment proposé d'amender<sup>60</sup>. Nous avons déjà noté dans un précédent article<sup>61</sup> l'intérêt de tenir compte de cette zone mixte pour analyser les attitudes des Bretons envers la langue bretonne. Il semblerait qu'il soit également utile de la prendre en considération à propos des questions d'identité... Langue et identité, cependant, ne sont-elles pas intimement liées ?

#### 4.3.2. Pratique des langues et identifications

Selon Cole et Evans, « il va de soi, sans doute, que nous nous attendons à voir des groupes avec des degrés de facilité linguistique plus élevés manifester un degré plus élevé d'identité régionale »<sup>62</sup>. Ce lien ne va néanmoins pas de soi pour tout le monde puisque, dans un article fameux, Mari C. Jones développe l'idée, qu'en Bretagne, l'identité serait la « création » des néo-locuteurs, des « citadins d'origine bourgeoise », mais qu'elle ne présenterait aucun sens pour les bretonnants traditionnels,

---

<sup>59</sup> Joseph Loth a délimité la région dont la toponymie paroissiale est majoritairement bretonne ou influencée par la langue bretonne, considérant qu'il s'agissait de la zone d'extension maximale de la langue bretonne au IX<sup>e</sup> siècle. (Cf. LOTH Joseph, 1883, *L'Émigration bretonne en Armorique du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Paris, Picard). Cette limite reste une référence ; toutefois, depuis les travaux de François Falc'hun et Bernard Tanguy, sa signification exacte est discutée. De toute façon, pour Léon Fleuriot, « il est pratiquement impossible de fixer la limite orientale » de la zone mixte. (Cf. FLEURIOT, Léon, « Langue et société dans la Bretagne ancienne » in BALCOU Jean et LE GALLO Yves, *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, tome 1, *Héritage celtique et captation française : des origines à la fin des États*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, p. 11).

<sup>60</sup> LE MOING Jean-Yves, *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, Coop Breizh, Spézet, 1990, p. 29.

<sup>61</sup> LE COADIC Ronan, « Les Bretons face au destin de leur langue », dans Francis FAVEREAU (dir.), *Littératures de Bretagne : Mélanges offerts à Yann-Ber Piriou*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p.

<sup>62</sup> COLE Alistair et EVANS Jocelyn, « Utilisation de l'échelle de Moreno en France et au Royaume-Uni », *op. cit.*, p. 564.

d'origine rurale<sup>63</sup>. J'ai déjà contesté, précédemment, la validité des arguments de Mari C. Jones<sup>64</sup> en m'appuyant, notamment, sur les résultats de deux sondages, réalisés en 2003 et 2008<sup>65</sup>. Examinons, à présent, les enseignements du sondage de 2018 sur cette question.

#### 4.3.2.1. Locuteurs du breton

**Figure 17 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec la pratique du breton**

DIRIEZ-VOUS QUE VOUS VOUS SENTEZ...	PRATIQUE DU BRETON		TOTAL
	NON-LOCUTEURS	LOCUTEURS	
Seulement breton	3,5 %	11,1 %	3,9 %
Plus breton que français	13,5 %	18,9 %	13,8 %
Autant français que breton	36,7 %	50,8 %	37,5 %
Plus français que breton	17,3 %	11,0 %	17,0 %
Seulement français	23,3 %	3,8 %	22,2 %
Autre ou ne se prononce pas	5,8 %	4,4 %	5,7 %

La relation est très significative<sup>66</sup> et le tableau ci-dessus est limpide : l'auto-identification bretonne (je me sens « seulement breton•ne » ou « plus breton•ne que français•e ») ainsi que l'identité duale centrale (je me sens « autant français•e que breton•ne ») sont nettement plus répandues chez les locuteurs du breton que chez les non-locuteurs, tandis que l'identification française (je me sens « seulement français•e » ou « plus français•e que breton•ne ») est, elle, beaucoup plus fréquente chez les non-locuteurs du breton.

L'analyse factorielle des correspondances (AFC), ci-dessous, illustre bien cette relation, tout en faisant ressortir la disparité d'effectifs entre les locuteurs et les non-locuteurs du breton.

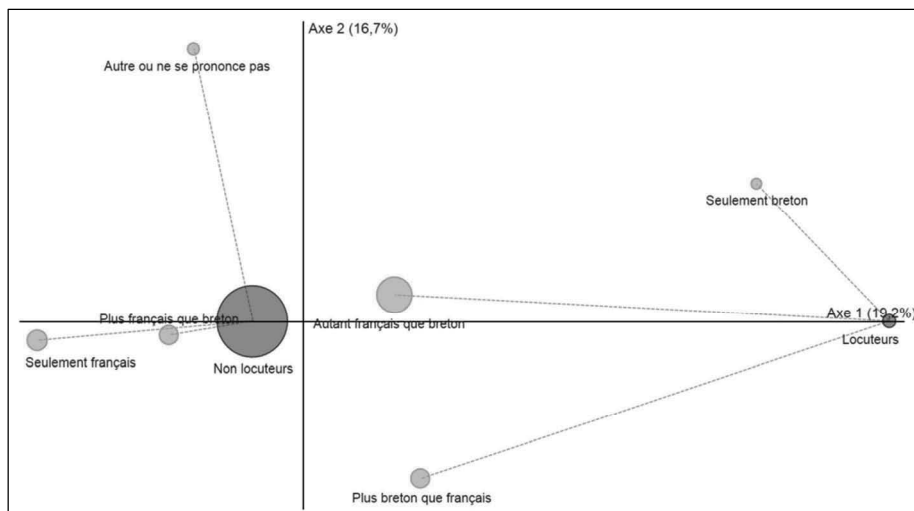
<sup>63</sup> JONES Mari C., « Death of a language, birth of an identity: Brittany and the Bretons », *Language Problems and Language Planning*, vol. 22, n° 2, 1998, pp. 129, 133 et 134.

<sup>64</sup> LE COADIC Ronan, « À propos des relations entre langue et identité en Bretagne », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 2013, n° 223, septembre 2013, pp. 23–41.

<sup>65</sup> Sondage TMO-CSA 2003, avec Ronan Le Coadic, pour *Ouest-France*, le Crédit mutuel de Bretagne et le Conseil régional de Bretagne et sondage TMO Régions 2008, avec Romain Pasquier, pour le Crape (CNRS).

<sup>66</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 184,9 ; ddl = 5.

**Figure 18 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec la pratique du breton (AFC)**



La langue bretonne n’est toutefois pas la seule langue parlée traditionnellement en Bretagne. Qu’en est-il de l’auto-identification des locuteurs du gallo ?

#### 4.3.2.2. Locuteurs du gallo

Alors que, nous l’avons vu, le breton est une langue celtique de type brittonique apparentée au gallois, le gallo, composante du domaine d’oïl, est, quant à lui, apparenté au français. Est-ce à dire, pour autant, que la pratique du gallo serait sans effet sur l’auto-identification bretonne ?

**Figure 19 : Croisement des réponses à la Question Moreno avec la pratique du gallo**

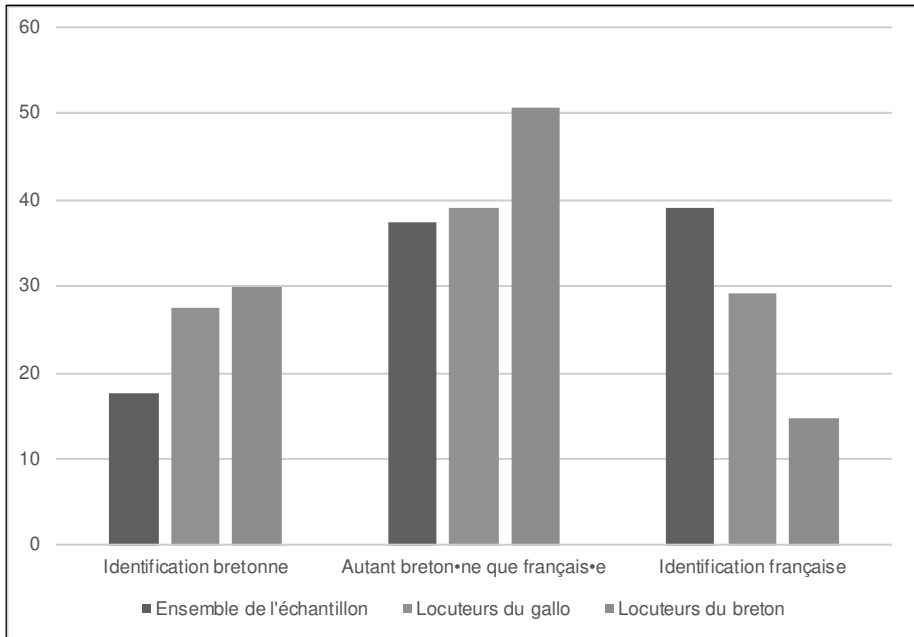
DIRIEZ-VOUS QUE VOUS VOUS SENTEZ...	PRATIQUE DU GALLO		TOTAL
	NON-LOCUTEURS	LOCUTEURS	
Seulement breton	3,7 %	7,2 %	3,9 %
Plus breton que français	13,4 %	20,2 %	13,8 %
Autant français que breton	37,4 %	39,2 %	37,5 %
Plus français que breton	17,1 %	14,7 %	17,0 %
Seulement français	22,6 %	14,5 %	22,2 %
Autre ou ne se prononce pas	5,8 %	4,1 %	5,7 %

La relation est, au contraire, très significative<sup>67</sup> et le tableau ci-dessus montre que l’on trouve chez les locuteurs du gallo une auto-identification

<sup>67</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 40,3 ; ddl = 5.

bretonne plus forte que chez les non-locuteurs, au même titre que ce que l'on avait observé chez les locuteurs du breton mais dans de moindres proportions. La figure 20, ci-dessous, facilite la comparaison en plaçant côte à côte, sur un même graphique, les tendances des locuteurs du gallo, des locuteurs du breton et de l'ensemble de l'échantillon.

**Figure 20 : Auto-identification selon la pratique linguistique**



Ce graphique met en évidence un échelonnement régulier d'auto-identification : l'identification bretonne et l'identification duale maximales se rencontrent chez les locuteurs du breton, suivis des locuteurs du gallo, puis de l'ensemble de l'échantillon.

La pratique linguistique est donc indubitablement corrélée à l'auto-identification, que ce soit dans le cas du breton ou dans celui du gallo. Il s'agit là, cependant, de petits effectifs. Qu'en est-il de l'influence des représentations linguistiques, qui, purement subjectives, pourraient vraisemblablement concerner de plus vastes proportions de l'échantillon ?

#### 4.3.3. Représentation des langues et identifications

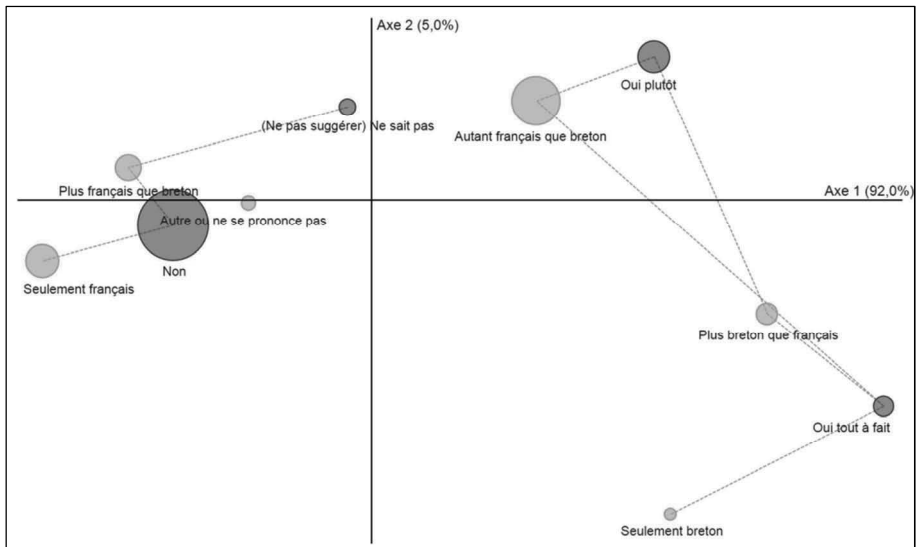
Cole et Evans n'ont émis aucune hypothèse au sujet des relations entre représentation subjective de la langue et auto-identification. Toutefois, les processus d'identification relevant, eux-mêmes, d'une construction subjective, nous pouvons poser l'hypothèse qu'il existe une corrélation

positive entre expressions d’attachement à la langue bretonne ou au gallo et auto-identification bretonne. Cet attachement subjectif pourrait concerner des fractions de l’échantillon plus jeunes et plus urbaines que les locuteurs, qui sont, pour la plupart, des ruraux très âgés.

#### 4.3.3.1. Attachement au breton

Parmi les diverses façons dont un individu peut exprimer son attachement à une langue, les plus intenses émotionnellement sont sans doute celles qui concernent ses propres enfants. Or, 33,2 % des sondés ont déclaré qu’ils aimeraient – ou auraient aimé – que leurs enfants sachent le breton<sup>68</sup>, tandis que 58,9 % ne l’aimeraient pas ou ne l’auraient pas aimé. Ces vœux, de haute portée symbolique, sont-ils corrélés à l’auto-identification ?

**Figure 21 : Croisement des réponses à la Question Moreno et des réponses à la question « aimeriez-vous, ou auriez-vous aimé, que vos enfants sachent le breton ? » (AFC)**



La relation entre les deux variables est très significative<sup>69</sup> et l’analyse factorielle des correspondances donne des résultats forts cohérents. Ainsi, les personnes qui déclarent qu’elles n’aimeraient pas que leurs enfants sachent le breton sont les plus enclines à se sentir « seulement françaises » ou « plus françaises que bretonnes » ; celles qui auraient « plutôt » aimé que leurs enfants sachent le breton se sentent volontiers « autant françaises que bretonnes » ; enfin, les personnes qui auraient « tout à fait » aimé que leurs

<sup>68</sup> Dont 22,1 % « plutôt » et 11,1 % « tout à fait ».

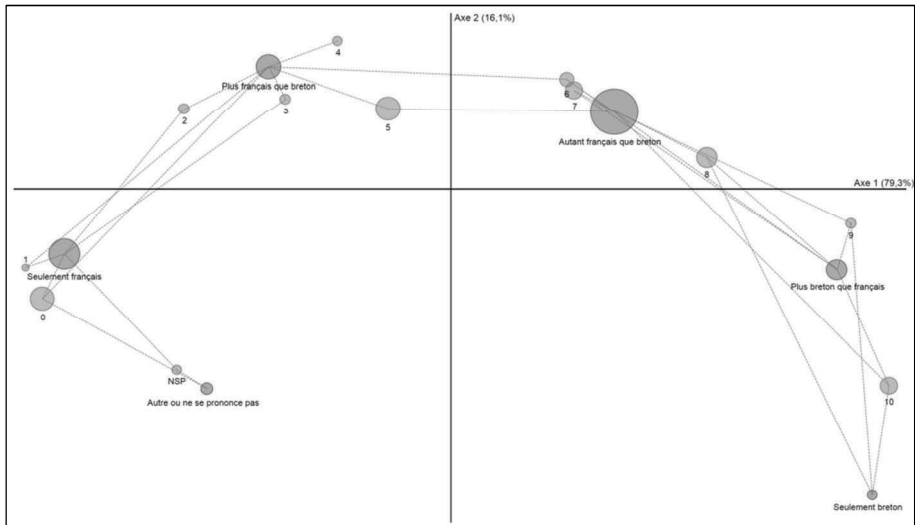
<sup>69</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 911,9 ; ddl = 15.



enfants parlent breton sont les plus enclines à se sentir « seulement bretonnes » ou « plus bretonnes que françaises ».

On peut également mesurer l'attachement subjectif à la langue bretonne des personnes interrogées de façon plus directe, en leur demandant de situer leur attachement au breton sur une échelle allant de 1 à 10. C'est ce qu'a fait l'institut de sondage TMO et il ressort une relation particulièrement significative<sup>70</sup>, représentée dans le graphique ci-dessous.

**Figure 22 : Croisement des réponses à la Question Moreno et de l'expression de l'attachement au breton sur une échelle de 0 à 10 (AFC)**



L'analyse factorielle des correspondances (AFC) s'avère ici particulièrement lumineuse :

- À 0 ou 1 sur l'échelle d'attachement au breton, on tend à se sentir « seulement français » ;
- À 2, 3, 4 ou 5 sur cette échelle d'attachement à la langue bretonne, on se sent volontiers « plus français que breton » ;
- À 6, 7 ou 8, on est davantage enclin à se sentir « autant français que breton » ;
- À 9, on se sent facilement « plus breton que français » ;
- Enfin, c'est chez les sondés qui se situent à 10 sur l'échelle d'attachement à la langue bretonne que l'on rencontre la plus forte proportion de personnes à se sentir « seulement bretonnes ».

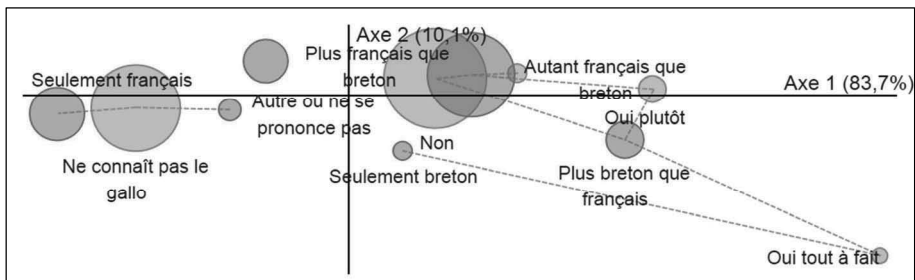
<sup>70</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 3 513,7 ; ddl = 55.

Quelle que soit la mesure employée, l'attachement subjectif à la langue bretonne se révèle donc très fortement corrélé à l'auto-identification bretonne, ce qui paraît assez logique. En va-t-il de même en ce qui concerne le gallo ?

#### 4.3.3.2. Attachement au gallo

Seuls 10,6 % des sondés<sup>71</sup> aimeraient – ou auraient aimé – que leurs enfants sachent le gallo, une proportion bien inférieure à celle que nous avons rencontrée à propos du breton (33,2 %). Comment ce souhait est-il corrélé à l'auto-identification ?

**Figure 23 : Croisement des réponses à la Question Moreno et des réponses à la question « aimeriez-vous, ou auriez-vous aimé, que vos enfants sachent le gallo/patois ? » (AFC)**



La relation entre l'envie de gallo pour ses enfants et l'auto-identification bretonne est statistiquement très significative<sup>72</sup> mais, on le voit sur la carte d'analyse factorielle ci-dessus, elle n'est pas aussi éclatante que celle que nous avons mise à jour à propos de l'attachement subjectif à la langue bretonne.

Ceci peut sans doute s'expliquer par deux caractéristiques qui jouent en la défaveur du gallo : en premier lieu, il demeure largement méconnu : 39,2 % des personnes interrogées ignorent, en effet, en quoi il consiste ; en second lieu, il ne joue pas, comme le fait la langue bretonne de part et d'autre de la frontière linguistique, le rôle d'étendard de la bretonnité<sup>73</sup>.

Si les relations entre l'attachement subjectif au gallo et l'auto-identification sont moins explicites que celles que l'on rencontre à propos du breton, elles vont néanmoins tout à fait dans le même sens : plus les sondés déclarent qu'ils aimeraient que leurs enfants sachent le gallo, plus leur

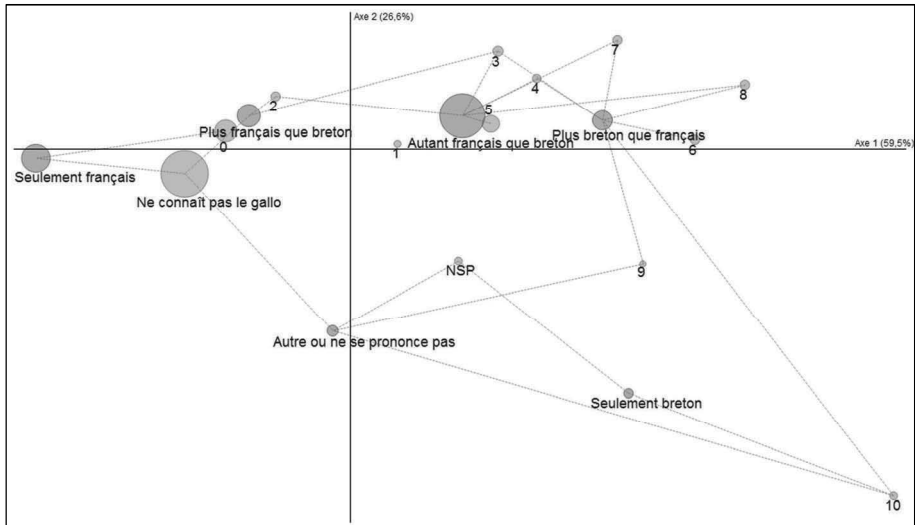
<sup>71</sup> Dont 8,2 % « plutôt » et 2,4 % « tout à fait ».

<sup>72</sup> P-value ≤ 0,01 ; Khi2 = 297,9 ; ddl = 20.

<sup>73</sup> LE COADIC Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (PUR) et Terre de Brume, 1998, pp. 213 à 215.

identification bretonne est forte. Il en va de même en ce qui concerne la mesure de l'attachement au gallo sur une échelle de 0 à 10.

**Figure 24 : Croisement des réponses à la Question Moreno et de l'expression sur une échelle de 0 à 10 de l'attachement au patois/gallo (AFC)**



Une fois de plus, la relation est très significative<sup>74</sup> mais la carte de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) est moins facile à lire que celle qui concernait l'attachement au breton (la figure 22) : l'auto-identification bretonne croît, certes, avec l'attachement au gallo mais de façon moins régulière.

## 5. CONCLUSION

Nous avons montré que, cinq siècles après l'incorporation de la Bretagne à la France, une importante dualité d'auto-identification s'exprime toujours au sein de la population bretonne. Ceci justifie pleinement le recours à une échelle scientifique de comparaison internationale telle que la Question Moreno, quelles que soient les préventions idéologiques qui ont pu être exprimées en France à son encontre

À l'échelle de régions européennes autonomes, telles que la Catalogne, l'Écosse ou même le Pays de Galles, l'auto-identification bretonne paraît faible. En revanche, à l'aune des régions françaises, elle est forte. En outre, elle se révèle stable dans le temps. D'esprit conciliant, elle ne relève pas d'une logique de rupture avec la France, ni avec l'Europe.

<sup>74</sup> P-value  $\leq 0,01$  ; Khi2 = 1 156,8 ; ddl = 60.

Cette auto-identification bretonne s'avère partiellement corrélée au genre (les femmes sont plus enclines à se déclarer « autant françaises que bretonnes ») et à l'âge (plus on est âgé, plus on se sent « seulement breton•ne »). Mais surtout, elle apparaît conforme à la théorie du « colonialisme interne » selon laquelle ce sont les groupes économiquement désavantagés, d'une part, et les moins diplômés, d'autre part, qui expriment l'identification la plus forte au territoire minorisé. Ce sont, par ailleurs, les zones rurales qui montrent l'identification la plus intense à la Bretagne. Toutefois, quel que soit le degré de ruralité, le sentiment breton se révèle nettement plus intense en Basse-Bretagne qu'en Haute-Bretagne, même si on peut distinguer une zone médiane où s'exprime un sentiment intermédiaire. L'auto-identification bretonne, enfin, est corrélée à la pratique et aux représentations des langues locales : les locuteurs du breton et du gallo se sentent, en effet, davantage bretons que les non-locuteurs. En outre, quelle que soit leur pratique, plus les personnes interrogées sont attachées à ces langues, plus elles s'identifient à la Bretagne. Dans les deux cas, cependant, le lien entre langue et identification est nettement plus fort en ce qui concerne le breton que le gallo.

Les particularités bretonnes sont donc manifestes. Sont-elles, pour autant, uniques ? Ne serait-il pas envisageable d'étendre la comparaison bien au-delà des quelques cas que nous avons évoqués ? Il paraîtrait judicieux, en effet, de situer les spécificités bretonnes au sein d'une vaste typologie internationale. Peut-être cela permettrait-il de découvrir des recoupements insoupçonnés avec d'autres régions du globe ?